

Lettre de l'administrateur provisoire des domaines nationaux qui fait passer l'adresse de l'agent national du district de Bazas (Bec-d'Ambès) témoignant de l'avancement de l'esprit public dans ces contrées, lors de la séance du 7 pluviôse an II (26 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre de l'administrateur provisoire des domaines nationaux qui fait passer l'adresse de l'agent national du district de Bazas (Bec-d'Ambès) témoignant de l'avancement de l'esprit public dans ces contrées, lors de la séance du 7 pluviôse an II (26 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 670-671;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36930_t2_0670_0000_22

Fichier pdf généré le 15/05/2023

jouer les conspirateurs et l'invite à rester à son poste.

Vive la République. Vive la Montagne. S. et F. »

DUVAL (*agent nat.*), BERTON (*off. mun.*), MORISSE (*off. mun.*), GRIEU (*maire*), FOUACHE (*notable*), LEGENDRE, DELINE, LEMARCHAND.

20

L'agent national du district de Cahors annonce que dans ces contrées l'empire de la raison a remplacé celui des préjugés et du fanatisme. Le comité de surveillance de cette commune a envoyé à la trésorerie nationale 1,227 marcs d'argenterie provenant des églises. Les citoyens de ce district se croiroient déshonorés, s'ils ne devenoient pas chacun propriétaire d'un fonds d'émigré. Une portion de terre, estimée 3,000 liv., a été vendue 16,000 livres (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Cahors, 19 niv. II] (3)

« Citoyens représentants,

Dans ces contrées l'empire de la raison a remplacé celui des préjugés et du fanatisme, la religion y est adorée et le prêtre est détesté; les biens des émigrés sont l'objet de la convoitise générale. Un coin de terre estimé 3 000 l. a été vendu 16 000 l. un citoyen se croirait déshonoré, s'il ne devenait propriétaire d'un fonds d'émigré. Le Comité de surveillance de Cahors a envoyé 1 227 marcs d'argenterie à la Trésorerie nationale. Tous nos fédéralistes, feuillans, modérés, Vendéens et chevaliers du rosaire sont en réclusion, les sans-culottes en vedette sur nos Montagnes interdisent l'accès de notre district à l'engeance liberticide, et jugez si nous sommes arriérés en révolution, demain jour de décade je veux procurer un délassement à mes concitoyens, en faisant émonder deux royalistes; mais l'éloignement des témoins ajourne le supplice de ces traîtres et nous nous consolerons de ce contre-temps dans le temple de la raison où un bon Montagnard doit plaider en faveur de la philosophie contre l'empirisme des prêtres et de tous les charlatans. »

LAGASQUIE (*agent nat.*).

21

L'agent national du district de Josselin annonce à la Convention nationale que le citoyen Champeaux, aîné, a déposé à l'administration les lettres d'avis et brevets qui lui avoient été délivrés sous l'odieux ancien régime, et que son district charge à la messagerie, au lieu de 15 marcs 7 onces d'argenterie, jadis bénite, 18 marcs 2 gros, pour les faire passer au creuset national (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5), renvoi au comité de liquidation.

(1) P.V., XXX, 147. Mention dans *J. Sablier*, n° 1101.

(2) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl^t).

(3) C 290, pl. 916, p. 29.

(4) P.V., XXX, 147.

(5) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl^t). Original daté du 29 niv. et signé J. M. A. Elie (C 360, doss. 3).

22

La commune de Houville (1), département de l'Eure, fait part qu'elle a nommé le citoyen Galopin fils, pour présenter à la Convention une lampe d'argent; elle demande l'abandon de l'église et du presbytère; le premier de ces édifices pour être transformé en temple de la raison et tenir les séances de la société populaire, et le second pour l'établissement de la Maison-Commune (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3), renvoi au comité des domaines.

23

L'agent national de La Montagne, ci-devant Saint-Affrique, félicite la Convention nationale sur ses travaux, notamment sur la loi concernant l'organisation du gouvernement provisoire révolutionnaire: continuez, dit-il, législateurs à terrasser du haut de cette sainte montagne les traîtres, et ceux qui cherchent à ternir la gloire dont vous vous êtes couverts (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5), renvoi au comité de salut public.

24

Les membres de la société populaire de la commune du Puy, département de la Haute-Loire, félicitent la Convention nationale sur le gouvernement provisoire révolutionnaire, et lui en témoignent leur reconnaissance (6).

Mention honorable, insertion au bulletin (7), renvoi au comité de salut public.

25

L'administrateur provisoire des domaines nationaux fait passer copie d'une lettre que lui a écrite, le 12 nivôse, l'agent national du district de Bazas, de laquelle il résulte que le feu de la liberté embrase tous les cœurs dans ces contrées; qu'aux cris de *vive la République* et au chant de l'hymne de la liberté, les adjudications des biens des émigrés, qui d'abord n'avoient que doublé, se sont ensuite la plupart portées au triple (8).

Insertion au bulletin (9).

[Paris, 3 pluv. II] (10)

« Je joins ici, citoyen président, la copie d'une lettre qui m'a été adressée le 12 nivôse dernier par l'agent national du district de Bazas, département du Bec-d'Ambez.

(1) Distr. des Andelys.

(2) P.V., XXX, 148.

(3) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl^t).

(4) P.V., XXX, 148.

(5) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl^t).

(6) P.V., XXX, 148. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 138; *Débats*, n° 494, p. 81; *J. Sablier*, n° 1101.

(7) Bⁱⁿ, 7 pluv.

(8) P.V., XXX, 148.

(9) Bⁱⁿ, 7 pluv. (1^{er} suppl^t).

(10) C 291, pl. 931, p. 5, 7.

Tu verras avec plaisir, que l'esprit public est remonté dans ces cantons que les intrigans avaient voulu infecter des idées de fédéralisme et que les biens provenant des émigrés s'y vendent avantageusement.

LAUMOND.

[Copie de la lettre de l'agent nat., Bazas, 12 niv. II]

« Je t'envoie ci-joint, copie conforme des procès-verbaux de la première adjudication des biens nationaux provenant d'émigrés, tu te convaincras à leur inspection que le feu de la liberté embrase simultanément tous les cœurs, bientôt je t'adresserai un second procès-verbal où tu trouveras des marques plus éclatantes de patriotisme, d'abord les adjudications ne furent que doubles de l'estimation, mais aux cris de Vive la République, et au chant de l'hymne de la liberté la plupart furent triplées. »

26

Les sans-culottes montagnards composant la société républicaine de Nantes annoncent à la Convention qu'à peine la patrie a-t-elle demandé un renfort de cavalerie pour accélérer la destruction des tyrans, qu'une souscription a été ouverte dans son sein; deux cavaliers jacobins armés et équipés sont prêts à partir, et n'attendent que les ordres du comité de salut public. Pour vous, législateurs, colonnes inébranlables de la liberté, intrépides montagnards, disent les membres de cette société, ne quittez votre poste que lorsque vous aurez terrassé tous les tyrans (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2), renvoi au comité de salut public.

27

Les sans-culottes de la commune de Castelnau-dary annoncent qu'ils ont reçu avec reconnaissance le décret sur l'organisation du gouvernement révolutionnaire; ils félicitent la Convention nationale sur ses travaux, et l'invitent à les continuer (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Castelnau-dary, 6 niv. II] (5)

« Législateurs,

Nous avons reçu avec reconnaissance votre décret sur l'organisation du Gouvernement révolutionnaire, nous avons contemplé avec délices cette colonne inébranlable qui sera dans ces temps orageux le soutien de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

Près de cette digue que vos mains habiles viennent d'élever pour la garantie de nos droits, déjà nous voyons expirer l'hydre du fédéralisme abattu : nous contemplons à loisir du haut

de la montagne les convulsions de son agonie, et nous reconnaissons dans son corps disloqué les ressorts infernaux qui le firent mouvoir.

Près de cette digue, nous verrons se consumer en efforts inutiles la rage des tyrans coalisés. En vain leur or corrupteur sera prodigué aux traîtres, aux infâmes qui trafiquent de nos droits, aux scélérats qui voudroient incendier avec les torches de la division, leur patrie, le berceau de la Liberté et du bonheur du monde.

Des administrations avides de domination et de richesse et toutes puissantes dans leur arrondissement, ne pourront plus au gré de leurs désirs transmettre aux sans-culottes d'insidieuses interprétations de la Loi ou la soustraire totalement à leur connoissance.

L'exécution des sages mesures que renferme votre décret, confiée à des hommes dont les talents et les lumières égalent le patriotisme et les vertus, va donner à notre Révolution la majesté qui lui convient. La liberté chérie de tous les Français, sera respectée des Tyrans et enlevée par leurs esclaves.

Mais, si malgré les sentiments d'estime et d'admiration dont ne pourront se défendre les rois qui en dominant n'ont pas perdu la faculté de sentir, si, enivrés de quelques succès que leur a procurés la trahison, ces rois se refusent à la paix après laquelle soupirent les nations, si n'écoutant que leur orgueil, ils s'obstinent à faire dépendre du sort des combats le triomphe de la tyrannie ou celui des droits de l'homme, nous marcherons avec confiance, nos opérations militaires seront concertées dans un Comité de républicains dont la Convention a apprécié le mérite. Les efforts du peuple français sagement dirigés par eux réduiront à l'impuissance et peut-être renverseront du trône tous les tyrans qui nous font la guerre.

Lyon conquise à la liberté, les rebelles de la Vendée détruits, l'étendard tricolore flottant sur les forts de l'infâme Toulon, nos frères, nos enfants dansant la Carmagnole, chantant l'hymne de la patrie sur ses places encore fumantes du sang des traîtres et des esclaves coalisés : tous ces succès obtenus sur la rage et la trahison : l'allégresse inexprimable avec laquelle ils ont été célébrés, tout est pour nous le présage heureux, le sûr garant de la victoire.

Courage Législateurs ! vous êtes notre espoir et celui de l'univers qui vous contemple.

Notre surveillance et votre fermeté déjoueront tous les complots. Les trahisons multipliées nous ont rendus pénétrants, l'atrocité de nos ennemis nous a rendus sévères. Nos yeux seront constamment ouverts sur les lâches ennemis de la patrie qui, voyant que vous allez la rendre heureuse, cherchent à vous ôter la confiance du peuple en répandant sourdement que vous n'avez abattu l'idole que pour vous asseoir sur l'autel, que vous n'avez renversé les puissances que pour usurper leurs prérogatives. Les infâmes ! qui prêtent aux Législateurs de la France la bassesse de leur sentiments, ils devroient ramper dans les antichambres de Vienne, de Berlin, de St-James, de Madrid et non habiter parmi les Français régénérés.

Oui représentants ! la puissance, les grandeurs, l'immortalité seront le prix de vos travaux et le supplice des calomnieux sera l'éclat de votre gloire.

Vos diadèmes seront des guirlandes de chêne,

(1) P.V., XXX, 149. Mention dans Débats, n° 494, p. 81; J. Fr., n° 490; Mon., n° 490; Mon., XIX, 311; Mess. soir, n° 527.

(2) Bⁱⁿ, 7 pluv. (1^{re} suppl^{te}).

(3) P.V., XXX, 149. Mention dans J. Sablier, n° 1101.

(4) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl^{te}).

(5) C 292, pl. 936, p. 3.